

Belgique-Belgie  
P.P.  
6040 Jumet Gohyssart  
6/1578

P505352

# *Spites*

*le mensuel d'information des communautés  
chrétiennes de l'Unité Pastorale de Jumet*

38<sup>e</sup> année                      N° 7                      Juillet-Août 2016

Bureau de dépôt : Courcelles Trieux

Ed. resp. : P. Massengo, rue de Gosselies, 2 - 6040 Jumet

Administration : M.Th Dofny

rue Basile, 16 - 6040 Jumet - 071/34 35 12



## *Tu es mon Soleil !*

*Soleil ! Boule de feu !  
Fournaise ardente !  
Soleil ! Lumière d'or !  
Soleil ! Vie de la terre !  
Soleil ! Cadeau de Dieu !*

*Toi, Seigneur, Tu es mon Soleil !  
Dans la joie, Tu es mon Soleil !  
Dans la tristesse, Tu es mon Soleil !  
Dans mes doutes, Tu es mon Soleil !  
Dans mes amours, Tu es mon Soleil !  
Dans le labeur et le repos, Tu es mon Soleil !  
Tu es mon Soleil ! Le Soleil de ma vie !*

## Editorial

Le 24 juillet 2016, l'entité de Jumet vivra son traditionnel tour de la Madeleine. Ce dernier tombe à pic avec cette initiative géniale du pape François qui élève la mémoire de Sainte Marie-Madeleine à une fête liturgique.

### Le pape érige la Sainte-Marie-Madeleine en fête liturgique



*Sainte Marie Madeleine,  
abbaye de Solesmes, dans la Sarthe*

**Un décret de la Congrégation du culte divin élève la mémoire de Marie de Magdala, le 22 juillet, au rang de fête dans le calendrier liturgique.**

Elle est la première témoin du tombeau vide au matin de Pâques et la première à annoncer la résurrection du Christ aux apôtres. C'est en insistant sur ce rôle pionnier de sainte Marie Madeleine que le Vatican a présenté la décision de faire une fête de ce qui était jusqu'ici dans le calendrier liturgique romain une mémoire obligatoire.

### Mémoire, fête, solennité

Le préfet de la Congrégation du culte divin et de la discipline des sacrements, le cardinal Robert Sarah, a signé le 3 juin le décret qui élève au rang de fête cette célébration. La date est fixée au 22 juillet, jour déjà prévu pour la mémoire de cette « disciple du Seigneur ».

Dans les célébrations liturgiques, la fête est un degré moins élevé qu'une solennité mais plus important que la mémoire d'un saint, laquelle peut être obligatoire ou facultative.

Le pape qui, depuis le début de son pontificat, appelle à une « théologie de la femme », avait mis en avant le rôle des « femmes disciples de Jésus » au matin de Pâques, dans son homélie pour vigile pascale du 4 avril 2015. « Les hommes sont restés enfermés dans le Cénacle. Les femmes, au contraire, à l'aube du jour qui suit le sabbat, sont allées au tombeau pour oindre le corps de Jésus », avait-il disserté. « Ainsi, elles ne sont pas restées prisonnières de la peur et de la douleur, mais aux premières lueurs de l'aube, elles sont sorties, portant dans les mains leurs parfums et avec le cœur oint d'amour ». « Apprenons d'elles à veiller avec Dieu et avec Marie », concluait-il.

### Autres identifications

Dans la tradition chrétienne, Marie Madeleine est plus souvent associée à la femme pécheresse. Ce personnage des Évangiles est identifiée à celle qui verse

un parfum précieux aux pieds de Jésus – Évangile du 12 juin prochain – et comme la sœur de Marthe et de Lazare.

Toutefois, comme le souligne le « numéro deux » de la Congrégation du culte divin, Mgr Arthur Roche, dans un article à paraître dans l'Osservatore Romano, la nouvelle fête met en avant d'abord « l'exemple de vraie et authentique évangélisatrice » que représente Marie de Magdala à Pâques.

Pour la célébration de la nouvelle fête, la Congrégation pour le culte divin a également publié une nouvelle préface, *De apostolorum apostola*, « pour l'apôtre des apôtres », selon la formule de saint Thomas d'Aquin, même s'il vaudrait mieux employer ici, comme en latin, un féminin (« apôtesse »), Marie Madeleine n'ayant pas fait partie du collège des Apôtres.

Sébastien Maillard (à Rome) le 10/06/2016 à 17h10

### **La “mémoire” liturgique de sainte Marie-Madeleine devient “fête”**



Marie-Madeleine, “l'apôtre des Apôtres” comme l'appelle saint Thomas d'Aquin, sera « fêtée » par toute l'Église le 22 juillet prochain: la « mémoire » liturgique dite « obligatoire » devient une « fête », comme celles des Douze apôtres, par volonté du pape François.

C'est ce qu'indique, ce 10 juin, la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, autrement dit le dicastère romain chargé de la liturgie.

Le décret, signé par le cardinal préfet, Robert Sarah, est en date du 3 juin, c'est-à-dire sous le signe de la solennité du Coeur Sacré de Jésus, et sous le signe de l'Année de la miséricorde: il s'agit de fêter en elle la première “apôtre de la miséricorde”.

– “Marie!”

– “Rabbouni!”

L'échange entre le Christ ressuscité et Marie de Magdala, Marie-Madeleine, a inspiré la fameuse fresque du bienheureux Fra Angelico OP, au couvent San Marco de Florence. Ce passage de l'évangile selon saint Jean (chapitre 20, vv. 11-18) est lu à la messe du mardi de Pâques: « Jésus lui dit alors : “Marie !” Elle se tourne vers lui et lui dit : “Rabbouni !” ce qui veut dire : “Maître” dans la langue des Juifs. Jésus reprend : “Cesse de me tenir, je ne suis pas encore monté vers le Père. Va plutôt trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.” Marie Madeleine s'en va donc annoncer aux disciples : “J'ai vu le Seigneur, et voilà ce qu'il m'a dit.” »

Témoin oculaire de la résurrection, elle en a témoigné auprès de la communauté de Jérusalem et c'est bien là le rôle d'un apôtre: rendre témoignage au Christ ressuscité après en avoir fait l'expérience.

Dans L'Osservatore Romanno en italien du 11 juin, Mgr Arthur Roche, secrétaire du dicastère pour la liturgie, souligne qu'il s'agit d'une “décision prise dans le cadre du Jubilé de la miséricorde”.

Il fait observer que le saint pape Jean-Paul II donne une grande importance à Marie-Madeleine dans sa lettre apostolique sur la dignité de la femme, *Mulieris dignitatem*, rappelant son titre d'apôtre des Apôtres ».

Jean-Paul II voit dans le rôle confié par le Christ à Marie de Magdala la volonté de celui-ci de transmettre la vérité divine aux femmes aussi, dans un contexte social et religieux où le témoignage d'une femme n'avait pas de poids.

Mgr Roche explique que la décision du pape François s'inscrit dans le cadre du Jubilé de la Miséricorde, pour manifester comment Marie de Magdala est elle-même le premier apôtre de la miséricorde, et un modèle authentique d'évangélisation, fondée sur l'amour du Christ et son amour du Christ.

L'auteur voit dans la méditation du « ne me touche pas », un antidote à la tentation de l'Eglise, du chrétien, d'une « appropriation matérialiste » et d'une « compréhension humaine », réductrice, « du mystère divin » : il s'agit de ne pas rechercher des sécurités humaines ou les titres mondains, mais vivre de la foi dans le Christ vivant et ressuscité.

C'est pourquoi la célébration liturgique de sainte Marie-Madeleine aura dès le 22 juillet prochain « le même caractère festif réservé à la célébration des apôtres dans le calendrier romain afin qu'elle soit un modèle pour toute femme dans l'Eglise ».

## Dans la Région

- **Tous les 3ème mardi du mois à 14h30** : Prière du Chapelet,  
A l'abbaye de Soleilmont 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus ; 071 38 02 09  
[www.abbayedesoleilmont.be](http://www.abbayedesoleilmont.be)
- **Tous les deuxièmes vendredis du mois à 10h** : Prière des mères,  
A l'abbaye de Soleilmont 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus ; 071 38 02 09  
[www.abbayedesoleilmont.be](http://www.abbayedesoleilmont.be)
- **Du lundi 4 juillet à 10h au samedi 9 juillet à 14h**  
**Semaine monastique pour 4 participantes entre 20 et 40 ans**  
A l'abbaye de Soleilmont, avenue Gilbert 150 à Fleurus  
Rens et inscript : 071 38 02 09 ; [sol.communauté@belgacom.net](mailto:sol.communauté@belgacom.net) ;  
[www.abbayedesoleilmont.be](http://www.abbayedesoleilmont.be)
- **Du lundi 1<sup>er</sup> août à 18h au dimanche 7 août à 16h**  
**Retraite : Suivre Jésus non-violent : un défi quotidien**  
Avec Benoît et Anne Thiran-Guibert - A La Pairelle rue Marcel Lecomte, 25 à Wépion  
Inscriptions et renseignements : [centre.spirituel@lapairelle.be](mailto:centre.spirituel@lapairelle.be) 081 46 81 11  
[www.lapairelle.be](http://www.lapairelle.be)
- **Du vendredi 26 août dès 18h au dimanche 28 août à 15h**  
**Week-end de ressourcement pour les familles** organisé par l'équipe régionale de catéchèse ; à Hastière  
Prix : 30€ par adulte, 25€ par enfant de 3 à 12 ans, 100€ maximum par famille.  
Renseignements et inscriptions Françoise D'Exelle 071 34 44 08 [dexelle@outlook.com](mailto:dexelle@outlook.com)
- **Le dimanche 28 août de 11h à 18h**  
**3<sup>ème</sup> journée festive pour dire merci aux bénévoles**  
A l'Institut de la Providence GPH, Faubourg de Bruxelles 105 à Gosselies  
Réservation avant le 10 août: En versant sur le compte BE51 1990 2380 1162 de l'asbl Evêché de Tournai. 0477 81 65 78



Le Festival « Come&See » fera étape le lundi 11 juillet 2016 dans la paroisse Saint-Victor de Fleurus. Puisque cette paroisse est toute proche des nôtres, tous les paroissiens de notre Unité Pastorale sont invités à venir rejoindre plusieurs dizaines de jeunes qui viennent nous offrir ces « JMJ portes-ouvertes ».

Tout le monde, sans limite d'âge est invité dès le début d'après-midi pour quelques activités dans la ville, mais surtout en soirée pour la messe, le repas et bien sûr la veillée. Beaucoup de rencontres en perspective, dans l'esprit des JMJ !

Le Festival Come&See est une déclinaison missionnaire et itinérante en Belgique des Journées Mondiales de la Jeunesse. Il permet à la fois aux participants (16 à 30 ans) et à quelques paroisses belges de vivre, ne fût-ce qu'un jour, dans « l'esprit des JMJ ».

## Dans le Diocèse



Le diocèse de Tournai fait appel à un(e) animateur(trice) en pastorale pour la pastorale des adolescents

Cette personne fera partie de l'équipe du Service Pastoral des Jeunes (SPJ) du diocèse en tant que permanent. Elle aura pour mission la formation et l'accompagnement des groupes paroissiaux pour les jeunes chrétiens après la confirmation.

Il s'agit donc, en coordination avec l'équipe du SPJ, de collecter et créer des outils d'animation pour des groupes d'adolescents entre 10 et 18 ans et de former leurs animateurs. Il s'agit aussi de susciter ces groupes dans les paroisses et d'accompagner et encourager leurs animateurs sur le terrain, dans l'ensemble de la province du Hainaut.

Qualités requises :

- Il est essentiel de se sentir appelé à un travail d'Eglise et d'en avoir déjà une certaine expérience.
- Il est souhaitable d'avoir déjà une formation théologique ou, en tout cas, de prendre l'engagement d'en entamer une.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur niveau bachelor ou équivalent est le minimum requis.
- Il est demandé de posséder une bonne connaissance du monde des jeunes et d'avoir une expérience de groupes de jeunes chrétiens.
- Il est utile d'avoir une certaine expérience en formation d'adultes.
- Une compétence proprement pédagogique est un plus.
- Le sens des relations humaines et du travail en équipe sont des qualités indispensables. La capacité d'animer un groupe et de conduire une réunion sera très utile.
- La mission nécessitant des déplacements, il faut disposer d'une voiture et d'un permis de conduire B.

Conditions :

- il s'agit d'un emploi à plein temps rémunéré par un traitement du SPF Justice, d'un montant mensuel brut indexé de 1.797,26 €.
- L'âge minimum requis est de 25 ans accomplis.
- Le lieu habituel de travail est l'évêché de Tournai, mais la mission demande des déplacements réguliers. Les frais de déplacements dans le cadre de la mission sont remboursés.
- Des prestations en soirée et le week-end, ainsi que pendant les vacances scolaires, sont requises.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, devront parvenir au plus tard le 5 juillet à l'attention de l'abbé Olivier Fröhlich, Place de l'Evêché, 1 à 7500 Tournai, ou [vicaire.general@evechetournai.be](mailto:vicaire.general@evechetournai.be) (tél : 069 45 26 55).



## PAROISSE SAINT-ROCH - LODELINSART OUEST

### Horaire des messes :

\* *le samedi* : messe à 17h30

### Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

#### **Contacteur :**

Le Secrétariat paroissial de Dampremy  
rue P. Pastur, 39  
du lundi au jeudi de 9h à 11h30  
Tél. et fax : 071/31 07 84

### NOUVELLES FAMILIALES

#### ***Est retourné auprès du Père :***

- Pal BESENYI, époux d'Eva SCHMIDT, rue A. Georges, 38A. Il était âgé de 80 ans.

### ACTIVITES PAROISSIALES

- ***Dimanche 3 juillet à 11h*** : messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale à Jumet Gohyssart. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.
- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption*** :  
messe à 9h30 à Gohyssart.  
messes à 11h à la chapelle de Heigne et à l'église du Centre à Roux.



Bisschoppenconferentie van België  
Guimardstraat 1 - B-1040 Brussel  
+32 (0)2 507 05 93 • [ce.belgica@interdio.be](mailto:ce.belgica@interdio.be)  
Conférence épiscopale de Belgique  
rue Guimard 1 - B-1040 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juin 2016

Aux parents dont les enfants  
sont inscrits au cours de religion catholique

Chers Parents,

Que vos enfants fassent partie du réseau libre catholique ou de l'enseignement officiel (Fédération Wallonie-Bruxelles, Provinces, Communes), cette lettre vous est directement adressée. Elle a pour but de vous informer sur la situation du cours de religion et de vous donner notre avis, en tant qu'évêques de Belgique francophone, à ce sujet.

En effet, depuis la Déclaration de politique communautaire de juillet 2014, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé d'introduire un cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté. Dans la même déclaration, il est prévu que les cours philosophiques donnés dans l'enseignement officiel (cours de religion, cours de morale) passent de deux heures/semaine à une heure/semaine.

Par conséquent, dans l'enseignement officiel, le cours de religion catholique fait toujours partie de l'horaire à raison d'une heure par semaine. Dans l'enseignement libre catholique, le cours de religion catholique fait partie de l'horaire à raison de deux heures par semaine.

*(voir suite page 9)*

## PAROISSE DU SACRE-CŒUR - TRY-CHARLY



### Horaire des messes :

Dimanche : 9h30 messe chantée

Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois à 9h30 : messe des familles

### Permanence du Secrétariat paroissial

à la Maison Paroissiale Gilberte Guiot

23, rue Vandervelde,

tous les vendredis de 16h à 18h. (Tél : 071/ 35.03.06)

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Sont entrés dans la famille des chrétiens par le baptême :***

- Sasha POUILLARD, fils de Pascal et de Carol WINAND, rue de l'Ermitage, 24/Bte C.
- Thylio LEDOUX, fils de Sébastien et d'Aurélie GILOTEAU, Place des Martyrs, 13.

### ***Nous a quittés pour rejoindre la Maison du Père :***

- L'abbé Léon ROMAIN, rue des Combattants, 50. Il était âgé de 95 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

- ***Dimanche 3 juillet à 11h :*** messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale à Jumet Gohyssart. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.

**Pas de messe à 9h30** en notre église.

- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption :***

messe à 9h30 à Gohyssart.

messes à 11h à la chapelle de Heigne et à l'église du Centre à Roux.

- - - - -

(suite de la page 8)

Nous prenons acte de ces décisions, qui sont le résultat de multiples débats. En même temps, nous nous réjouissons du fait que le cours de religion catholique soit toujours proposé dans les écoles. En effet, supprimer le cours de religion catholique signifierait reléguer les convictions religieuses à la seule sphère privée, ce qui, pour un Etat démocratique, serait un appauvrissement. Garder un cours confessionnel de religion, c'est inciter chaque religion à se présenter de manière cohérente et pédagogique ; c'est encourager les enseignants et les élèves à s'ouvrir à un esprit critique et à développer une pensée libre ; permettre d'entrer dans une culture de débat avec d'autres convictions religieuses ou laïques ; apprendre à argumenter de manière rationnelle pour présenter un point de vue personnel et enfin, favoriser un meilleur vivre-ensemble. On évite ainsi d'entrer dans la spirale des fondamentalismes et des replis identitaires.

Nous remercions et encourageons sans ambiguïté ceux qui sont engagés dans l'éducation des enfants et des jeunes en enseignant la religion catholique, dans le respect des différences et dans la recherche d'une meilleure cohésion sociale dans notre société multiculturelle. Nous invitons les parents à continuer à inscrire leurs enfants au cours de religion, si ceux-ci étudient dans l'enseignement officiel.

(voir suite page 10)



## PAROISSE SAINT-PIERRE - LA DOCHERIE

### Horaire des messes :

\* *le dimanche*: messe à 9h30

### Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles :

Contacter :

*La maison paroissiale, place Astrid, 7  
du lundi au vendredi de 9h à 11h30.*

*☎ 071/ 32 81 20*

Eventuellement, en cas d'absence :

*Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner*

*du lundi au vendredi de 9h30 à 11h - ☎ 0472 / 97 87 68*

### NOUVELLES FAMILIALES

#### ***Est entré dans la famille des chrétiens par le baptême :***

- Gabriele MARULLO, fils de Gino et de Dorothée NAPOLI, rue Miss Cavel, 1.

#### ***Nous ont quittés pour rejoindre la Maison du Père :***

- Henryk MAI, rue des Cerisiers, 6. Il était âgé de 66 ans.
- Albert REINQUET, époux de Janine FAVRIAU, rue de Roux,3. Il était âgé de 81 ans.
- Antonio FUSELLA, époux de Domenica PIZOLO, rue de Jumet. Il était âgé de 82 ans.
- Mariette GANTY, épouse de Julien DE BODT, rue J. Ester, 152 à Marchienne-Docherie. Elle était âgée de 83 ans.
- Lucien DE WILDE, rue des Cerisiers, 21 à Marchienne-Docherie. Il était âgé de 66 ans.

### ACTIVITES PAROISSIALES

- ***Dimanche 3 juillet à 11h*** : messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale à Jumet Gohyssart. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.  
**Pas de messe à 9h30** en notre église.

- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption :***

messe à 9h30 à Gohyssart.

messes à 11h à la chapelle de Heigne et à l'église du Centre à Roux.



*(suite de la page 9)*

Maintenant que des décisions sont prises, allons de l'avant et faisons pleine confiance à la compétence des maîtres et professeurs de religion catholique. Leur cours contribue au plus grand bien de vos enfants.

Jozef De Kesel, Archevêque de Malines-Bruxelles

Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Remi Vancottem, Evêque de Namur

Jean-Pierre Delville, Evêque de Liège

Jean-Luc Hudsyn, Evêque auxiliaire pour le Brabant Wallon

Jean Kockerols, Evêque auxiliaire pour la ville de Bruxelles

Pierre Warin, Evêque auxiliaire de Namur

## Souvenir du 18 août 1944



*« Je meurs et nous mourons tous  
pour que la Paix règne dans le monde  
et que les hommes s'aiment entre eux. »*

Mr le Chanoine Pierre Harmignie

Le 18 août 1944, le **Chanoine Pierre Harmignie**, doyen de Charleroi et avec lui, 19 personnes de la région, prises en otages et mises à mort à Courcelles, ont offert leur vie pour la Paix et la réconciliation entre les hommes.

Souvenons-nous de ce prêtre et de ses compagnons.

### Le jeudi 18 août, à Courcelles

A 17h : Formation et départ du *cortège officiel* à la Maison de la Laïcité (rue Vandervelde, 5 à Souvret)

Vers 17h30 : *Dépôt de fleurs* à la cave de la Maison des Martyrs et *cérémonie d'hommage aux victimes* au monument des Martyrs, (rue des Martyrs à Courcelles)

A 18h : *Célébration eucharistique* à la maison des Martyrs (en face du Monument)  
Rencontre amicale après la messe.

### Le dimanche 21 août, à Charleroi,

à 10h30 : *Célébration eucharistique* en la Basilique St-Christophe  
par l'abbé Pierre Mayence dont le père fut l'une des victimes.  
Hommage à Mr le doyen Harmignie et à ses compagnons.

Invitation cordiale à tous

*Précisions horaires : [www.courcellesunipas.be](http://www.courcellesunipas.be) ou C.Dandois tél. : 071.63 35 49*



## CHAPELLE NOTRE-DAME de HEIGNE

### **Samedi 2 juillet**

- 11h45 : Mariage : Gregory MOUSSET et Virginie STAQUET

### **Dimanche 3 juillet**

- 11h : en l'église de Jumet Gohyssart, Messe d'Action de Grâce pour le Séminariste Simon NAVEAU, terminant son stage de deux ans parmi nous.  
- pas de Messe à la Chapelle Notre-Dame de Heigne
- 15h : Baptêmes : Soreya KANKU MBWANYA SHAMBUYI - Adrien SALA - Pietro TERRAZZANO

### **Dimanche 10 juillet : 11h Messe dominicale**

### **Dimanche 17 juillet**

- 10h : Messe dominicale pour les défunts suivie de la
- 11h : Cérémonie du Souvenir des Madeleineux et Pèlerins disparus

### **Dimanche 24 juillet : Tour de la Madeleine**

- 4h du matin : Messe des Pèlerins de Sainte Marie-Madeleine célébrée pour Madame Gilberte MULLER
- 5h : départ du Cortège religieux et des Pèlerins
- 12h15 : rentrée à la Chapelle Notre-Dame de Heigne

### **Lundi 25 juillet :**

- 10h : Messe Militaire en plein air, concélébrée par l'abbé Lucien Pharel MASSENGO, Doyen de Jumet - l'abbé Christian DUBOIS, Doyen principal du Centre et de Soignies - l'abbé Alain GOFFINET, Aumônier national des forains.
- Défilé des Sociétés pour la Vénération de la Relique de Ste Marie-Madeleine.

### **Jeudi 28 juillet : 23h Dernière Vénération de la Relique de Sainte Marie-Madeleine.**

### **Dimanches 31 juillet et 7 août : 11h Messe dominicale**

### **Dimanche 14 août : pas de Messe à la Chapelle Notre-Dame de Heigne**

### **Lundi 15 août : 11h Messe de l'Assomption de la Vierge Marie, célébrée pour Madame Marie COPPENS**

*"L'Assomption a permis à Marie d'être pleinement la mère de ceux qui vivent sur la terre. En levant les yeux vers elle, le chrétien se réjouit du grand bonheur qui a été accordé à celle qui avait tant souffert au Calvaire. Il se réjouit en même temps de la présence maternelle qui illumine son existence, qui lui offre secours et réconfort et l'aide à progresser sur la route de l'amour." - Père Jean GALOT - Jésuite belge*

### **Dimanches 21 - 28 août : 11h Messe dominicale**

**Secrétariat de la Chapelle N.-D. de Heigne - 14 r. Houtart - Jumet - T. 071.35.13.31  
Permanence le samedi de 10h.30 à midi - sauf le 23 juillet et le 13 août 2016 -**

### **Réunions en la Salle Michel d'Oultremont :**

- samedi 23 juillet de 14 à 17h, les Pèlerins de Sainte Marie-Madeleine
- dimanche 24 juillet à 3h du matin, les Archers - à 9h les Mineurs de Heigne
- lundi 25 juillet toute la journée, l'Etat Major du Tour de la Madeleine

## ***Une fête pour Marie-Madeleine***

10 juin 2016 par Christophe Herinckx



**La mémoire liturgique de sainte Marie-Madeleine sera élevée bientôt au rang de fête dans le calendrier romain. Cette décision est le fruit d'une volonté expresse du pape François. Elle se situe dans le contexte ecclésial actuel, qui impose une réflexion plus approfondie sur la dignité de la femme, la nouvelle évangélisation et la grandeur du mystère de la miséricorde divine.**

Dans un commentaire publié par *L'Osservatore Romano*, le secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, Mgr Arthur Roche, rappelle que, dans sa lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, saint Jean-Paul II met en relief le rôle particulier de Marie de Magdala. Elle est la première à rencontrer le Christ ressuscité, elle est la première à lui rendre témoignage devant les Apôtres. C'est pour cela qu'on l'a même appelée « *l'apôtre des Apôtres* » .

Pour Jean-Paul II, ce fait est révélateur de la volonté du Christ de transmettre la vérité divine aux femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes. Le décret publié ce vendredi 10 juin met donc en valeur l'importance des femmes dans la mission du Christ et de l'Eglise. Le pape François, explique-t-on, a pris cette décision dans le contexte du Jubilé de la miséricorde, pour souligner l'importance de cette femme.

Lorsque Jésus lui dit : « *Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père* », c'est à toute l'Église que cette invitation s'adresse, pour qu'elle entre dans une expérience de foi capable de dépasser toute appropriation matérialiste et toute compréhension humaine du mystère divin. Ces mots ont une portée ecclésiale, et constituent une leçon pour les disciples de Jésus, afin qu'ils ne cherchent pas les certitudes humaines ou les titres mondains, mais la foi dans le Christ vivant et ressuscité. Voilà pourquoi la célébration liturgique de cette femme aura désormais le même caractère festif réservé à la célébration des apôtres dans le calendrier romain afin qu'elle soit un modèle pour toute femme dans l'Église.

Source : Radio Vatican



## PAROISSE SAINT-SULPICE - CHEF-LIEU

### Horaire des messes :

\* **le samedi : messe à 17h30**

\* *le dimanche et en semaine :*

messe à 9h chez les Sœurs de Notre Dame, rue Borfilet, 2B

### Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner

du lundi au vendredi de 9h30 à 11h - ☎ 0472 / 97 87 68

## NOUVELLES FAMILIALES

**Sont entrés dans la famille des chrétiens par le baptême :** Le 4 juin :

- Timothy LECOMTE, fils de Jonathan et de Madison ONS, rue E. Vandervelde, 404 à Forchies-la-Marche.
- Roméo DUBOIS, fils de Kevin et d'Elodie VAN BREUSEGHEM, rue de Bieraux, 1 à Dampremy.

**Nous ont quittés pour rejoindre la Maison du Père :**

- Mily LAURENT, veuve d'André DE MEYER, rue Alsaut, 11 à Farciennes. Elle était âgée de 88 ans.
- Marthe LECOCQ, rue de Gosselies, 56B. Elle était âgée de 85 ans.
- Suzanne LEMAITRE, veuve de Joseph CORLIER, rue de l'Observatoire, 111 à Gosselies. Elle était âgée de 86 ans.
- Freddy TEMPELS, époux de Jeannine DUFOUR, rue des Goutteaux, 13. Il était âgé de 73 ans.
- Giuseppa DISALVO, épouse de Jean-Claude LARDIN, rue de l'Hopital, 9 à Marchienne-au-Pont. Elle était âgée de 68 ans.
- Andrée DURY, veuve de Lucien LEMINCE, rue de Borfilet, 7. Elle était âgée de 91 ans.
- Roger MASCAUX, veuf de Julia HOREMANS, rue E. Royer, 11 à Marchienne-Docherie. Il était âgé de 90 ans.

## AUTRES ACTIVITES

- **Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois, de 13h à 16h :** Permanence St Vincent de Paul et vestiaire, à la salle paroissiale de Jumet Chef-Lieu.
- **Les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30 :** Réunion AA La Bouée (1er groupe).
- **Tous les mardis de 18h à 20h :** réunion du 2<sup>ème</sup> groupe AA.
- **Lundi 15 août, Fête de l'Assomption :** messe à 9h30 à Gohyssart et à 11h à la chapelle de Heigne et à l'église du Centre à Roux.

## Temps de prière proposés chaque semaine :

Le **mardi**, de 15h à 16h, temps d'adoration de l'eucharistie, à la chapelle de semaine.

Le **jeudi après-midi**, de 14h à 15h30 : réunion à la chapelle de semaine du groupe de prière « Cana ». La prière partagée est suivie d'un moment de convivialité.

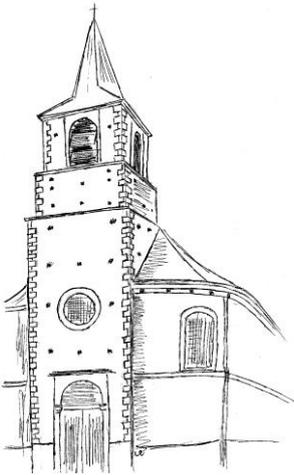
Le **samedi soir**, de 16h55 à 17h25 : récitation du chapelet à l'Eglise, avant la messe de 17h30.

## EQUIPE POPULAIRE

Nous aurons une sortie suivie d'un repas convivial. LE 16 JUILLET nous aurons une visite guidée du musée de la photographie. Ensuite nous reviendrons à la Maison Paroissiale pour partager un repas convivial préparé par plusieurs membres du groupe. Ceux qui veulent se joindre à nous, sont les bienvenus.

**Adresse de contact :** Daniel et Anne-Marie Priels -Eyckerman - tél : 071 / 37 14 37

## PAROISSE NOTRE-DAME de l'ASSOMPTION - ROUX



### Horaire des messes :

- *Le mercredi* : messe à 18h précédée du chapelet à la chapelle de La Bassée.
- *le 2<sup>ème</sup> samedi* du mois : messe à 17h30 à la chapelle de Hubes
- *le dimanche* : célébration à 9h à la chapelle de la Bassée  
célébration à 11h en l'église du Centre.

### Secrétariat paroissial :

Sentier des Ecoles, 1 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22.

*Mardi de 9h30 à 11h30 - Mercredi de 13h à 15h*

*Jeudi de 14h à 16h*

### Maison de quartier – La Rochelle :

Sentier des Ecoles, 2 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Sont entrés dans la famille des chrétiens par le baptême :***

- Eva QUINTYN, Fille de Jérôme de d'Elodie RINALDI, rue G. Leman, 16.
- Gabriele MARULLO, fils de Gino et de Dorothee NAPOLI, rue Miss Cavel, 1.
- Angelina DUI, fille d'Anthony et de Vanessa PETIT, rue J. Friot, 20A à Courcelles.
- Emy MEYER CHEN, fille de Patrice et de Ji CHEN, rue du Wainage, 87 à Gilly.

### ***Sont retournés auprès du Père :***

- Raymond DANDOIS, veuf d'Hedwig DUTIL, rue J. Boulvin, 41. Il était âgé de 85 ans.
- Nicole DIEU, veuve de Jean-Marie BASCOUR, rue Maréchal Foch, 24. Elle était âgée de 70 ans.
- Alfred « dit Marcel » PATIGNY, veuf de Simonne DUPUIS, rue des Cloutiers, 42. I
- Carmine CHIRICCO, époux de Maria PAROTTO, rue Sart-les-Moulins, 56. Il était âgé de 69 ans.
- Marie-Thérèse DANDOIS, veuve de Claude CONSTANT, d'Albi (France). Elle était âgée de 84 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

- ***Dimanche 3 juillet à 11h*** : messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale à Jumet Gohyssart. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.  
**Pas de messe à 9h** à la chapelle de La Bassée **et à 11h** en notre église.
- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption*** : messe à 11h.



## PAROISSE DE JUMET-GOHYSSART



### Horaire des offices de la semaine

Lundi 09h30 : messe du marché  
 Mercredi 18h00 : messe  
 Vendredi 18h00 : messe, suivie de l'adoration

### Horaire des messes dominicales

Dimanche : 08h30 messe  
 11h00 messe solennelle

### Accueil paroissial (Tél. et fax : 071/35 77 24)

Permanences : le lundi de 9h00 à 11h30.  
 et du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30.

### Inscription pour les baptêmes et les mariages :

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner  
 du lundi au vendredi de 9h30 à 11h - ☎ 0472 / 97 87 68

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Sont entrés dans la famille des chrétiens par le baptême :***

Le 29 mai :

- Tiziano UITTEBROEK, fils de Cassandra, Allée Verte, 173.
- Quentin MIKOVEC, fils de Philippe et de Malika FEYAERTS, rue des Alliés, 25 à Roux.
- Timmy DEBOUVRIES, fils de Mathieu et de Laurie PIERET, rue du Laminoir, 145 à Gilly.
- Alexandra GUTIEREZ CARRILLO, fille d'Elio et de Jessica LANSHEER, à Jumet.

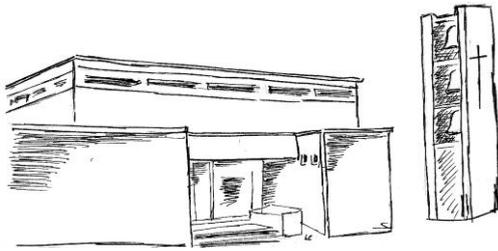
### ***Sont retournées auprès du Père :***

- Vincenza MODICA, veuve de Lorenzo MAGRO, rue Sohier, 60. Elle était âgée de 80 ans.
- Mauricette BROUETTE, rue de Bayemont, 155. Elle était âgée de 90 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

- ***Dimanche 3 juillet à 11h*** : messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale en notre église. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.
- ***Pendant les mois de juillet et août*** : messe à 8h30. Pas de célébration le dimanche à 11h à partir du dimanche 10 juillet. La messe de 11h reprendra le dimanche 4 septembre.
- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption*** : messe à 9h30.

## PAROISSE SAINT-REMY - DAMPREMY



### Horaire des messes :

*Le dimanche* : messe à 11h00

### Accueil paroissial

En l'église de Dampremy, rue P. Pastur, 39

Permanences : du lundi au jeudi  
de 9h00 à 11h30.

Tél. et fax : 071/31 07 84

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Est retourné auprès du Père :***

- Willy VANDEPOELE, époux de Marie-Louise VANDEGOOR, rue du Bois Planté, 44 à Mont-sur-Marchienne. Il était âgé de 87 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

***Chaque lundi de 13h30 à 15h30*** : Rencontre de l'équipe liturgique.

***Chaque mardi de 13h30 à 16h*** : Rencontre du Groupe Tricotine.

***Chaque mercredi de 14h à 16h*** : Rencontre du groupe de Prière.

***Chaque jeudi de 10h30 à 16h*** : Rencontre Vie Féminine.

***Tous les 15 jours, le jeudi, de 16h30 à 17h30*** : Distribution par l'équipe de Saint Vincent de Paul de colis alimentaires dans le parking de l'école Saint-Joseph, rue Baudy, 4

- ***Dimanche 3 juillet à 11h*** : messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale à Jumet Gohyssart. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.

***Pas de messe à 11h*** en notre église.

- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption :***

messe à 9h30 à Gohyssart.

messes à 11h à la chapelle de Heigne et à l'église du Centre à Roux.



## **L'église de Mont-Sainte-Geneviève ravagée par les flammes**



**Ce mardi 24 mai après-midi, deux incendies se sont déclarés en l'espace de deux heures. Il ne reste que les murs...**

Un grave incendie est survenu mardi à l'église Sainte-Geneviève de Mont-Sainte-Geneviève (entité de Lobbes, unité pastorale de Fontaine-l'Evêque/Anderlues).

L'église a presque entièrement été détruite par le feu. Il ne reste que le Maître autel et l'autel patronal de Sainte-Geneviève. Une grande

partie des statues ainsi que des tableaux ont cependant pu être sauvés, de même que les ornements, l'orfèvrerie et les archives qui se trouvaient dans la sacristie.



## PAROISSE SAINT-JOSEPH HOUBOIS

### ***Horaire des messes***

**Dimanche** : 9h30 : messe

### **Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles**

Contactez la permanence à Houbois le mercredi

de 14h à 15h à la chapelle Don Bosco

ou téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale,

du lundi au vendredi de 9h30 à 11h – 0472 / 97 87 68.

## **NOUVELLES FAMILIALES**

### ***Est retournée auprès du Père :***

- Nadine MICHELIS, épouse de Claude DEMANET, rue de la République, 29. Elle était âgée de 58 ans.

## **ACTIVITES PAROISSIALES**

- ***Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois, de 13h à 16h*** : Permanence St Vincent de Paul et vestiaire.
- ***Chaque semaine :***  
Une ***permanence d'accueil*** est assurée le mercredi de 14h00 à 15h00 à la chapelle Don Bosco de l'église (entrée par la grille).  
Un ***groupe de prière*** se réunit le mercredi de 15h00 à 16h00 à la chapelle Don Bosco de l'église (entrée par la grille)
- ***Dimanche 3 juillet à 11h*** : messe d'action de grâce et de clôture de l'année pastorale à Jumet Gohyssart. Nous profiterons de cette eucharistie pour dire au revoir à Simon Naveau qui aura passé 2 années de stage dans notre doyenné.  
**Pas de messe à 9h30** en notre église.
- ***Lundi 15 août, Fête de l'Assomption :***  
messe à 9h30 à Gohyssart.  
messes à 11h à la chapelle de Heigne et à l'église du Centre à Roux.

- - - - -

## **Détendons-nous**

C'est une conversation entre une maîtresse d'école et son élève :

L'enfant : Madame, madame, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?

La maîtresse : Mais bien sûr que non, on ne va pas te punir pour quelque chose que tu n'as pas fait.

L'enfant : Eh bien, ça va alors... je n'ai pas fait mes devoirs hier !

- - -

Polo va à l'hôpital voir son copain Julien, plein de bandages. Polo lui demande :

- Que t'est-il arrivé ?

Julien répond :

- J'ai été renversé par un vélo !

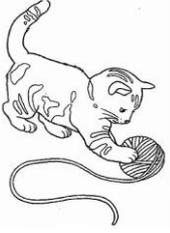
- Pas possible ! Comment as-tu fait ?

- Ce n'est pas tout ! J'ai été écrasé par une moto, puis par une décapotable, ensuite par un avion, et pour finir, par une soucoupe volante !

- Je ne te crois pas !

- Je t'assure ! Mais heureusement, après la soucoupe volante, le patron du manège a coupé le courant !

## Moment de détente



Voici la solution des jeux du mois précédent :

Le mot-mystère était : **SYLVICULTURE**

Mots à placer

### **2 LETTRES**

AN – OU – ON – EN – IL – EX – ES – EU

### **3 LETTRES**

ARE – MAS – TAG – SET – FUT – ERE – ACE – UNI – VAR – EST

### **4 LETTRES**

ETES – BELE – GREC – SEVE – LARD – OREE – AMER

### **5 LETTRES**

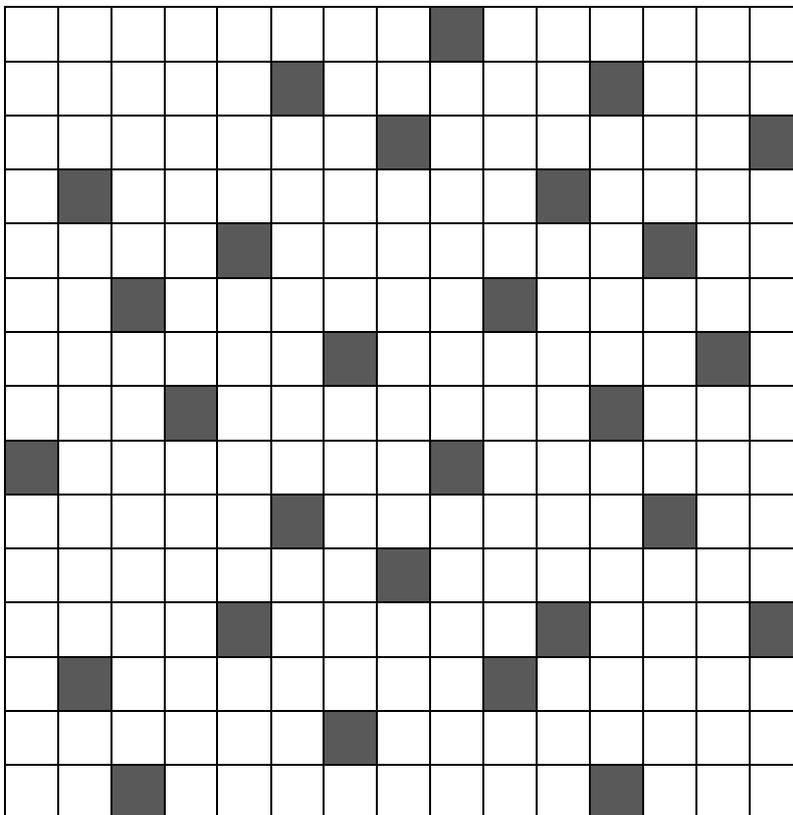
ENGIN – REGIS – ERGOT – TORAH – AINSI – SACRE – FAIRE – ICÔNE – ROSIR – RAIDS – SASSE

### **6 LETTRES**

UNITES – AUDACE – USITEE – LESTER – EMIRAT – MEFIER – NECTAR – TERRES – CASEES – ISTHME – TRISTE – PERCHE – SIESTE – TORERO – CINEMA – RECHES

### **7 LETTRES**

REECRIT – DESOLES – RENTIER – ESCRIME – PRESSER – USAGERS – FEUTRER – INTERET – INONDER – EPRISES – INAPTES – GUETTER – TAPISSE



### **8 LETTRES**

REACTEUR –  
INEPTIES –  
FIDELITE –  
AMAIGRIE –  
FARIBOLE –  
EXECRANT –  
ETOURDIS –  
RETICENT –  
ALERTANT

Vous trouverez la solution dans le prochain numéro de Spites.

**Dimanche 24 juillet 2016 - Tour de la Madeleine - Jumet**

*Patrimoine Mondial de l'Humanité*  
**Chapelle Notre-Dame de Heigne**  
**Place du Prieuré - Jumet Heigne**



**Groupe des Pèlerins**

**VIENS  
AVEC NOUS**

**marcher et chanter dans la joie**

**4h.00 : Messe des Pèlerins en la Chapelle N.D. de Heigne**

**5h.00 : départ du Tour, place Francq**

**12h.15 : rentrée à la Chapelle Notre-Dame de Heigne**

\*\*\*\*\*

**Horaire des offices pendant la fête de Ste Marie-Madeleine**

- **Dimanche 17 juillet 2016**

**10h. Messe pour tous les défunts - 11h. Cérémonie du Souvenir**

- **Dimanche 24 juillet - 4h. du matin, Messe des Pèlerins**

- **Lundi 25 juillet**

**10h. - Messe Militaire en plein air, concélébrée par l'abbé Lucien Pharel Massengo, Doyen de Jumet - l'abbé Christian Dubois, Doyen principal du Centre et de Soignies - l'abbé Alain Goffinet, Aumônier national de la Pastorale des Forains**

**Défilé des Sociétés militaires et Vénération de la Relique de Ste Marie-Madeleine, présente en notre Chapelle depuis le 17 juillet 1949**

- **Jeudi 28 juillet - 23h. - Dernière Vénération de la Relique**

**Pendant la Fête de Sainte Marie-Madeleine, la Chapelle est ouverte de 13h. à 21h. du vendredi précédant le Tour au jeudi suivant**

